Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260305-2026_03_003-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 5 mars, à 18H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la **présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, André ALLIO, Franck GALUDEC, Dominique LE JALLÉ, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Sophie TOSO, Philippe MAIRE, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Myriam PIERRE, Fabrice LE BOT, Benjamin VILAIN, Mickaël OLIVIER, Nadia HENRIET, Shakouna DIQUÉLOU, Emilie PONDARD, Laëtitia NICOLAS, Benjamin LINO, Vincent GUICHON, Christiane RUHLMANN, Jean LE PAPE

Arrivée de
Vincent GUICHON au bordereau N°2

Absents :
Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Monique DELANNOY, en date du 24/02/2026
Gilbert PROVOST donne pouvoir à Marc LE CHENADEC, en date du 02/03/2026
Stéphanie GUILLAS donne pouvoir à Christiane RUHLMANN, en date du 04/03/2026
Sophie TAVERSON donne pouvoir à Philippe MAIRE, en date du 02/03/2026
Annie EHANNO donne pouvoir à André ALLIO, en date du 03/03/2026
Shakouna DIQUELOU donne pouvoir à Christine LE CADRE à compter du bordereau N°7, en date du 05/03/2026

Date de convocation : 25/02/2026 **Date d'affichage convocation** : 26/02/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 12/03/2026

Mme Dominique LE JALLÉ a été désignée **secrétaire de séance.**

Délibération 2026 03 003
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 – BUDGET PRINCIPAL

M. Bruno HUBERT, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil Municipal qu'il doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du CFU 2025 du budget principal.
La situation peut se résumer ainsi :

Résultat de la section de fonctionnement	4 511 144.20€
Besoin de financement de la section d'investissement	528 437.01€

En conséquence, Mme la Maire propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Au financement de la section d'investissement	528 437.01€
En report à nouveau en fonctionnement	3 982 707.19€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** l'affectation du résultat 2025 telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Dominique LE JALLÉ
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)